

Monsieur le Président de la CARCT
Communauté d'Agglomération de
la Région de Château-Thierry
2, avenue Ernest Couvrecelle
02400 Étampes-sur-Marne

Monsieur le Président,

Lors du conseil communautaire en date du 15 juin 2020, le Conseil a adopté à l'unanimité la motion que je lui avais soumise et qui est annexée à ce courrier.

Cette motion indique clairement que *« sauf délibération en Conseil communautaire ou obligation légale impérieuse, la Communauté d'agglomération et ses représentants ne peuvent exercer une compétence ou un mandat exercés légalement ou usuellement par une commune de la CARCT, son maire ou ses représentants. »*

Or, votre candidature puis votre élection à la présidence du conseil de surveillance de l'hôpital de Château-Thierry en date du 11 juin 2020 viennent en totale contradiction avec cette motion.

En effet, comme dans la très grande majorité des hôpitaux de France, la présidence du conseil de surveillance de l'hôpital a toujours été assurée par le maire ou le représentant de la ville de Château-Thierry où se situe l'hôpital. Ceci en fait donc un mandat exercé usuellement par le maire, ou un représentant, d'une commune de la CARCT.

Ne pouvant imaginer que les décisions du Conseil communautaire ne puissent être pleinement et rapidement appliquées par l'exécutif, je vous saurai gré de bien vouloir démissionner de la présidence du conseil de surveillance de l'hôpital, dans le cas où vous ne l'auriez pas encore fait.

Cela permettrait de rétablir la confiance entre le Conseil communautaire et la présidence de l'Agglomération, dont la contestation s'exprime notamment par l'absence de nombreux maires aux conseils communautaires.

Restant à votre disposition pour préparer au mieux la transition de la présidence du conseil de surveillance de l'hôpital de Château-Thierry, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire,

Sébastien EUGÈNE

Copie aux : conseillers communautaires



CHATEAU-THIERRY



VILLE CHATEAU-THIERRY



@CHATEAU_THIERRY



COMMUNICATION
VILLE-CHATEAU-THIERRY

Mairie de Château-Thierry
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 20198 - 02405 - Château-Thierry Cedex
Tél : 03 23 84 86 63